

## La pratique des contrats de travail : CDI, intérim, CDD...



DTRS-14 2 Jours (14 Heures)

### Description

Comment choisir le contrat le plus adapté ? Comment rédiger les clauses sensibles ? Comment modifier sans risque le contrat de travail ? Comment valider le recours aux CDD et à l'intérim et éviter le risque de requalification des contrats ? Quelle est la durée maximale de ces contrats ? Comment intégrer les évolutions concernant les temps partiels ? Quelles sont les modifications concernant le portage salarial ? Autant de questions auxquelles nous vous proposons de répondre au cours de cette formation. NB : Ce programme de formation prend en compte les dernières évolutions légales.

### À qui s'adresse cette formation ?

#### Pour qui

DRH, RRH, gestionnaire, assistant(e) Ressources Humaines.

#### Prérequis

Aucun

### Les objectifs de la formation

- Mesurer les risques, souplesses et contraintes du contrat de travail.
- Conclure le contrat le plus adapté : temps plein ou partiel, CDI ou CDD. Rédiger les clauses sensibles du contrat de travail.
- Recourir aux CDD, à l'intérim ou aux contrats aidés.

## Programme de la formation

### Conclure un contrat de travail : mode d'emploi

- Identifier les avantages et inconvénients des différents contrats de travail possibles.
- Distinguer le contrat de travail des contrats voisins : sous-traitance ; portage salarial ; stages ; travail temporaire, contrats aidés...
- Repérer les points de vigilance liées au recours à la sous-traitance.

### Sécuriser la rédaction d'un contrat à durée indéterminée Respecter les clauses obligatoires. Rédiger avec soin les clauses de souplesse : mobilité géographique ; objectifs ; télétravail.

- Maîtriser les clauses sensibles telles : non-concurrence, dédit formation.
- Gérer la période d'essai avec vigilance.

### Rédiger et gérer les contrats à temps partiel Insérer les clauses obligatoires (horaires, répartition...).

- Modifier la répartition des horaires à temps partiel.

### Modifier le contrat de travail : souplesse et contraintes des avenants

- Distinguer modifications du contrat et conditions d'exécution du contrat.
- Modifier le lieu de travail, la qualification, la rémunération.
- Mettre en œuvre une période de mobilité volontaire externe sécurisée.
- Respecter les procédures et rédiger les avenants.
- Tirer les conséquences du refus du salarié.

## Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim en toute sécurité juridique

- Utiliser les motifs et les durées en toute légalité.
- Tenir compte de la surcotisation chômage en cas de CDD courts.
- Renouveler ou enchaîner les CDD/intérim.
- Gérer au quotidien des intérimaires ou CDD et la fin de contrat.
- Identifier et prévenir les risques de requalification.